

Étude surveillée

De 17h à 18h, l'étude surveillée est proposée aux élèves de CE1 au CM2, avec possibilité de rejoindre l'accueil de loisirs à 18h.



La commune assure, sous sa responsabilité, l'organisation des études surveillées à l'école élémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour les enfants du CE1 au CM2.

A la sortie de classe, les enfants inscrits sont rassemblés pour le goûter, puis orientés vers les salles d'études de 17h à 18h.

L'étude est encadrée par des animateurs de la commune et/ou des étudiants : l'enfant fait ses devoirs seuls et l'encadrant répond à ses questions.

A noter : Il ne s'agit pas de cours individuels ou d'actions de soutien scolaire. Les enfants peuvent solliciter l'encadrant pour des conseils. Toutefois, au même titre que l'ancienne étude dirigée, les personnes qui en assument la charge ne sont pas tenues à des obligations de résultats.

Les enfants seront rassemblés en groupes d'étude comprenant de 15 à 20 enfants. Cela implique que les parents doivent s'assurer de la bonne exécution du travail donné par l'enseignant à leur enfant sans que la responsabilité des encadrants de l'étude surveillée ne puisse être mise en cause.

A la sortie des études, les familles ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) à « l'accueil après étude », de 18h à 19h. Ils seront alors orientés vers l'accueil de loisirs.

Contact

Service périscolaire de la mairie Tél. 01 30 80 07 08 scolaire@mairiesnlb.fr

Documents
Guide de rentrée scolaire 2025-2026
Feuille de route rentrée 2025-2026
Liens utiles
Inscription aux activités périscolaires
Accueil du matin, du soir et après-études
Restaurant scolaire